

Fiche signalétique de sécurité de produit

Produits diamantés

Date d'émission : 3 mars 2019

1. Identification du produit et de la société

Identifiant SGH du produit : JET-KUT

Numéros de produit : 568602, 568609, 568615, 568632, 568643, 568652, 568663, 567010, 567015, 567025, 567040, 568603, 568611, 568617, 568633, 568645, 568655, 568666, 567010, 567115, 567125, 56714, 568601, 568614, 568631, 568661, 567405, 567440, 568729, 568739, 569801, 569811, 568812, 568814, 568824, 568826, 568836, 568815, 568825, 568827, 569806, 569816, 567202, 567222, 567212, 567232

Fabricant/Fournisseur

Fournisseur : ÉQUIPEMENT ET OUTILLAGE JET LTÉE

Adresse : 49 Schooner Street, Coquitlam, BC V3K 0B3

Téléphone : 604-523-8665

Télécopie : 604-523-7691

2. Identification des risques

Instructions d'usage

Éviter l'inhalation des poussières ainsi que le contact prolongé et répété avec la peau. La plupart des outils diamantés sont utilisés avec de l'eau, afin de refroidir les lames et limiter la production de contaminants atmosphériques. Pour le sciage à sec et le meulage, maintenir une ventilation suffisante ou utiliser un système d'aspiration localisée.

Description des risques

Les poussières générées par le meulage ou le sciage peuvent causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et de la peau. La surexposition prolongée aux poussières peut entraîner une insuffisance respiratoire. Le haut niveau de bruit généré par le meulage ou le sciage peut affecter la capacité auditive.

Il existe un risque d'impact pour les yeux et la peau, en raison de l'éjection de particules de tailles diverses durant le meulage ou le sciage.

3. Composition/Information relative aux ingrédients

Composants	Nº CAS	%
Fe	7439-89-6	40-50 %
Cu	7440-50-8	40-50 %
Carbure de tungstène (cw)	12070-12-1	2-10 %
Cobalt (Co)	7440-78-7	5-10 %

4. Premiers soins

Inhalation : En cas d'exposition aux poussières de meulage : emmener la victime à l'air frais.

Pratiquer la respiration artificielle si besoin est. Si la victime respire difficilement, de l'oxygène

devra être administré par du personnel qualifié. Si la difficulté à respirer ou l'irritation persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Contact avec les yeux : Ne pas se frotter les yeux. Rincer soigneusement et abondamment les yeux avec de l'eau. Consultez un médecin si l'irritation persiste. En cas de présence d'un corps étranger dans l'œil, consulter immédiatement un médecin.

Ingestion : Si les poussières de meulage ont été avalées, consulter un médecin.

Principaux symptômes/effets, aigus et différés : Le contact des poussières de meulage avec les yeux ou la peau peut entraîner une irritation mécanique. L'inhalation des poussières peut entraîner des vertiges, des maux de tête et avoir d'autres effets sur le système nerveux central. L'inhalation prolongée des poussières ou des vapeurs émanant de ce produit peut provoquer une perforation du septum nasal et endommager les poumons. L'exposition aux poussières dégagées par le traitement du matériau de base ou du revêtement peut présenter des risques supplémentaires. Ce produit contient du dioxyde de titane, dont on pense qu'il peut causer le cancer, suite à des études réalisées sur l'animal. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.

Le cas échéant, indiquer les soins médicaux immédiats et le traitement particulier requis : Généralement, des soins médicaux immédiats ne sont pas nécessaires.

5. Lutte contre les incendies

Moyens d'extinction adaptés (et non adaptés) : Utiliser tout moyen approprié aux matériaux environnants.

Risques spécifiques liés au produit chimique : Ce produit n'est pas combustible; néanmoins, il faut prendre en considération le risque possible d'incendie ou d'explosion lié au matériau de base de l'ouvrage. En effet, de nombreux matériaux dégagent de la poussière inflammable ou explosive ou produisent des copeaux lorsqu'ils sont usinés ou broyés.

Équipement de protection spécial et précautions concernant les pompiers : Les pompiers doivent porter un équipement d'urgence complet et un appareil respiratoire autonome à pression positive homologué par le NIOSH.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : S/O

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage : S/O

7. Manipulation et entreposage

Pratiques de manipulation sécuritaire : Ne pas respirer les poussières. Utiliser une ventilation suffisante. Éviter le contact des yeux et de la peau avec les poussières de meulage. Porter des gants adaptés, des lunettes de protection et des vêtements de protection appropriés à la tâche

effectuée. Se laver soigneusement après avoir manipulé le produit. Prendre en compte l'exposition aux composants du matériau de base ou du revêtement allant être meulés. Se reporter aux normes concernant l'utilisation des différentes substances établies par l'OSHA pour connaître les autres exigences en matière de travail, le cas échéant.

Conditions d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité : Entreposer dans un endroit frais et sec.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Contrôles techniques appropriés : Utiliser un système d'aspiration localisée ou de ventilation générale pour limiter l'exposition aux poussières et maintenir le niveau des contaminants en dessous de la concentration maximale admissible dans l'air ambiant.

Mesures de protection individuelles, comme un équipement de protection individuel :

Protection respiratoire : Si les niveaux d'exposition sont dépassés, ou si la quantité de poussières est excessive, utiliser un respirateur homologué par le NIOSH. Pour choisir un mode de protection respiratoire adapté, le risque d'exposition aux composants du revêtement ou du matériau de base qui vont être poncés/moulus doit être pris en considération. Le cas échéant, consulter les normes spécifiques de l'OSHA concernant le plomb, le cadmium, etc. Le choix du mode de protection respiratoire dépend du type, de la forme et de la concentration du contaminant. Choisir et utiliser des respirateurs conformes à la norme OSHA 1910.134 et aux pratiques exemplaires en matière d'hygiène du travail.

Protection de la peau : Il est conseillé d'utiliser des gants en cuir ou une peau de chamois.

Protection des yeux : Il est conseillé d'utiliser des lunettes à coques oculaires de sécurité ou des lunettes de protection équipées de volets latéraux lorsqu'il y a un risque d'éclaboussures.

Autre : Le cas échéant, porter des vêtements de protection pour éviter de contaminer les habits personnels. Une protection auditive peut être nécessaire.

9. Propriétés physiques et chimiques

Point d'ébullition : sans objet

Pression de vapeur : (mm Hg) sans objet

Solubilité dans l'eau : insoluble

Densité de vapeur : (air = 1) sans objet

Poids spécifique : sans objet

Vitesse d'évaporation : sans objet

Point de fusion : sans objet

Point d'ignition : non combustible

Apparence et odeur : gray : métallique, sans odeur

10. Information relative à la stabilité et à la réactivité chimique

Réactivité : non réactif

Stabilité chimique : stable

Possibilité de réaction dangereuse : ne se produira pas.

Situations à éviter : aucune connue

Matériaux incompatibles : substances acides et basiques fortes

Produits de décomposition dangereux : Les poussières générées par le meulage peuvent contenir des ingrédients figurant dans la section 3, ainsi que d'autres composants, potentiellement plus dangereux, provenant du matériau de base meulé ou du revêtement appliqué au matériau de base.

11. Information toxicologique

Modes d'exposition probables :

Inhalation : Peut causer une irritation de l'appareil respiratoire, accompagnée de toux, de production de mucus et d'essoufflement. L'inhalation de fortes concentrations provoque une irritation de l'appareil respiratoire et peut entraîner des vertiges, des maux de tête et avoir des effets anesthésiants.

Ingestion : Aucun risque probable dans des conditions normales d'utilisation. L'ingestion de gros morceaux peut causer une obstruction de l'appareil digestif.

Contact avec la peau : Aucun risque probable dans des conditions normales d'utilisation. Le frottement contre la peau peut entraîner une irritation mécanique ou une abrasion.

Contact avec les yeux : Les particules de poussière peuvent causer des lésions abrasives aux yeux.

Effets chroniques induits par une exposition à court et à long terme : Sur le long terme, l'inhalation excessive de poussières fines peut entraîner des lésions pulmonaires (fibroses) accompagnées de symptômes tels que la toux, l'essoufflement et une diminution de la capacité respiratoire. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition. Les effets chroniques peuvent être plus graves chez les fumeurs. L'exposition prolongée à des niveaux sonores élevés durant l'utilisation peut affecter la capacité auditive. Dans la plupart des cas, l'exposition aux poussières et vapeurs dégagées durant le meulage du matériau ou du ponçage de la peinture ou du revêtement présente plus de danger. La majeure partie des poussières dégagées durant le meulage provient du matériau de base travaillé, et le risque potentiel de cette exposition doit être évalué.

12. Information écologique

Ce produit n'a pas d'impact écologique lorsqu'il est utilisé et entreposé correctement.

Cependant, le risque environnemental ne peut être écarté en cas de manipulation ou d'élimination incorrectes. Pas de données disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

Ce produit doit être éliminé conformément à toute réglementation locale, étatique/provinciale et fédérale en vigueur. La réglementation locale peut être plus stricte que les exigences régionales ou provinciales. Il incombe au producteur de déchets de déterminer la toxicité et les caractéristiques physiques du matériau afin de pouvoir procéder correctement à l'identification des déchets et à leur mise au rebut conformément à la réglementation en vigueur.

14. Information relative au transport

Aucune réglementation particulière en matière de transport. Les produits doivent être protégés contre tout dommage durant le transport.